

Restitution pour la publication du bilan d'émissions de GES

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : **Centre Hospitalier de Béthune.**

Code APE : **8610 Z Activités Hospitalières.**

Code SIREN : **266 209 295.**

Adresse : **27, rue Delbecque, 62408 Béthune cedex.**

Citer les numéros de SIRET associés à la personne morale :

Établissements	SIRET	Adresses
Hôpital	266 209 295 00010	
Centre de long séjour	266 209 295 00028	27, rue Delbecque
Centre de long séjour Germon	266 209 295 00036	62408 Béthune cedex
Dotation non affectée	266 209 295 00077	
Soins palliatifs	266 209 295 00069	7 Rue Florent et Téléspore Caudron 62700 Bruay-la-Buissière

Nombre de salariés : **1 500 salariés.**

Mode de consolidation : **Contrôle opérationnel. Le périmètre opérationnel a été choisi car il intègre les éléments utilisés réellement dans l'activité du centre hospitalier.**

Présentation de la structure : **Le Centre Hospitalier de Béthune, établissement pivot de la zone de proximité Béthune – Bruay (295 623 habitants) fait partie du Bassin de vie de l'Artois Douaisis (1 171 302 habitants).**

La capacité d'accueil de l'établissement est de 421 lits et places installés en Médecine – Chirurgie et Gynécologie-obstétrique. L'établissement apporte une réponse globale pour une prise en charge complète des patients en hospitalisation, en ambulatoire ou en consultations spécialisées.

L'établissement accueille des patients 24h/24 dans son service des Urgences. Il enregistre environ 40 000 passages par an. Outre ses services de soins intensifs en cardiologie, pneumologie et neurologie, l'hôpital a su développer la prise en charge de patients chroniques en endocrinologie, néphrologie et gastro-entérologie.

Le Pôle Mère-enfant s'est vu doter d'une unité de néonatalogie de niveau II A. Parallèlement, l'établissement développe des modes de prises en charge novateurs dans des domaines comme la réhabilitation multidisciplinaire, les soins palliatifs, le centre de vaccination internationale, l'A.I.R.E cancers et le dispositif d'accompagnement cancers.

Tout ce développement a été mené dans le cadre de projets médicaux. Le défi des années à venir s'orientera vers la prise en charge des personnes âgées dépendantes et la gestion des maladies chroniques, engendrant des besoins supplémentaires de prise en charge palliative.

La culture de Soins Palliatifs par le Centre Hospitalier décidée depuis 1990 a permis de structurer une offre de soins complète.

Données d'activité (2013) :

- 40 990 passages aux urgences dont 13 004 hospitalisations
- 2 880 sortis SMUR



Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu : **En 2014 la personne morale (PM) est constituée des sites géographiques suivants :**

Sites géographiques
EHPAD
Site principal + Germon + Van Rullen + Internat
Médecine nucléaire/tepscan
Réhabilitation multidisciplinaire
Unité de Soins Palliatifs (USP) – en location
Logement Vaudricourt
Logement Houdain
Logement Béthune
Centre de Gestion des Archives

Nb. L'USP occupe des bâtiments qui n'appartiennent pas au patrimoine du Centre Hospitalier (le CH de Béthune est locataire).

Description du périmètre opérationnel retenu : **Le périmètre opérationnel retenu est constitué du seul périmètre obligatoire, à savoir les scopes 1 et 2, correspondant aux postes 1 à 7.**

- **Postes et sources :**

- Emissions directes des sources de combustion : **consommations de fioul et de gaz naturel (litres et kWh PCS traduits ensuite en kWh PCI pour l'étude), sur base de suivi interne ;**
- Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique : **consommations de gazole et d'essence des véhicules appartenant au Centre Hospitalier, sur base de suivi interne (nombre de litres consommés et type de carburant utilisé) ;**
- Emissions directes des procédés hors énergie : **consommations de protoxyde d'azote, sur base de suivi interne ;**
- Emissions directes fugitives : **pertes de gaz frigorigènes (le Centre Hospitalier est suivi par des prestataires en gaz frigorigènes, où les quantités des pertes et les types de gaz frigorigènes ont été indiqués) ;**
- Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité : **consommations électriques, sur base de factures internes.**

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting: **2014**

Année de référence : **2011**

Explication (signaler toute modification du périmètre) : **Le périmètre opérationnel intègre, comme le précédent bilan, les Scopes 1 et 2. Les mêmes établissements ont été pris en compte.**

Cette deuxième étude intègre également les émissions de GES liées au protoxyde d'azote, n'étant pas pris en compte dans le premier Bilan GES réglementaire.

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO₂

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂, si la personne morale a choisi de les évaluer,

Ces trois éléments sont présentés selon les formats de tableau présentés ci-après.

			Emissions GES (en Tonnes)					
			Année du Bilan GES : 2014					
Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	CO ₂ (tonnes)	CH ₄ (tonnes)	N ₂ O (tonnes)	Autre gaz : (tonnes)	Total (t CO ₂ e)	Différence avec ancien Bilan GES (t CO ₂ e)
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	2 788	7	33		2 828	+ 356
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	57	0,09	0,47		58	- 6
	3	Emissions directes des procédés hors-énergie			92		92	+ 92
	4	Emissions directes fugitives				34	34	+ 29
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)						
Sous total émissions directes			2 845	8	126	34	3 013	+ 471
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité					516	+ 89
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur						
Sous total émissions indirectes							516	+ 89
Autres émissions indirectes	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7						
	9	Achats de produits ou services						
	10	Immobilisations de biens						
	11	Déchets						
	12	Transport de marchandise amont						
	13	Déplacements professionnels						
	14	Franchise amont						
	15	Actifs en leasing amont						
	16	Investissements						
	17	Transport des visiteurs et des clients						
	18	Transport de marchandise aval						
	19	Utilisation des produits vendus						
	20	Fin de vie des produits vendus						
	21	Franchise aval						
	22	Leasing aval						
	23	Déplacements domicile travail						
24	Autres émissions indirectes							
Sous total autres émissions indirectes								

6. de façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées,

Non concerné (pas d'émissions évitées).

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes,

Les incertitudes sur les facteurs d'émissions sont issues du Bilan Carbone Version 7.4 :

- 5 % pour le gaz naturel ;
- 10 % pour l'électricité ;
- 5 % pour le fioul ;
- 30 % pour les pertes de gaz frigorigènes ;
- 30 % pour le protoxyde d'azote ;
- 5 % pour les litres de gasoil et d'essence.

Les incertitudes sur les données d'activité correspondent à l'approximation du mode de collecte :

- 5 % pour les consommations de gaz naturel, d'électricité, de fioul, de R404a, de protoxyde d'azote, de gazole et d'essence car le CH de Béthune a un suivi précis.

En 2014, l'activité du Centre Hospitalier de Béthune a entraîné les émissions de 3528 tonnes équivalent CO₂ sur les Scopes 1 et 2, avec un taux d'incertitude général estimée à ± 5 % (soit ± 176 t CO₂e).

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES,

Aucunes sources et aucuns postes d'émissions n'ont été exclus pour cette étude.

9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

Non concerné (pas de modifications des facteurs de la Base Carbone®).

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence,

Le Bilan de référence a été mis à jour avec les facteurs d'émissions de la Version 7.4.

11. Le plan d'actions (synthèse des actions envisagées) :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ? **Oui, un bilan d'émissions GES réglementaire en 2012 à partir de données de 2011.**

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES : **L'actualisation de ce bilan GES confirme la volonté du Centre Hospitalier de Béthune de se diriger vers un développement plus durable. Dans cette étude, une grande majorité des émissions de GES proviennent du gaz naturel (78 % du Bilan GES).**

Depuis plusieurs années une politique de suivi des coûts et des actions significatives ont été développées par le Centre Hospitalier de Béthune pour réduire les consommations d'énergie avec une incidence directe sur les émissions de gaz à effet de serre :

- Mise place de la variation de vitesse sur certaines CTA ;
- Isolation des combles perdus de l'USP ;
- Mise en place des DPE : Bâtiment principal, GERMON, EHPAD ;
- Diminution de 1°C des températures de confort de chauffage dans les services ;
- Etude sur la réduction des consommations liées à l'éclairage artificiel en zones extérieures ;
- Mise en place d'éclairages moins énergivores (LED) ;
- Mise en place de supports de formation "ECOGESTES" ;
- Réglage de la consigne de mise en température sur plage 55°C-60°C sur les ballons électriques ;
- Etude sur la mise en place d'un contrat de performance énergétique ;
- Mise en place de détection de présence pour l'éclairage ;

- **Mise en place des indicateurs de suivi de consommation GAZ/ELECTRICITE ;**
- **Communication auprès des professionnels : site INTRANET + lettre d'information ;**
- **Acquisition d'un véhicule professionnel électrique ;**
- **Etude sur le renforcement de l'isolation des réseaux de chauffage et ECS ;**
- **Construction d'un bâtiment avec cibles HQE (EHPAD) : ITE, toitures végétalisées, chaudières haut rendement à condensation, vitrages à FE, chauffage solaire ;**
- **Optimisation des contrats de fourniture de gaz et d'électricité (fin des TRV + limitation des dépassements + renégociation du contrat P1).**

Sans mesure précise de GES on ne peut quantifier précisément les réductions obtenues de ces actions, néanmoins elles ont permis autant de réductions économiques que de diminution de CO₂.

Les actions de réduction proposées sont récapitulées dans le tableau à la page suivante :

Description des actions		Solutions
Actions immédiates		
ENERGIE		
Action n° 1	Sensibilisation aux consommations électriques	Eteindre les appareils électriques durant les heures d'absence
		Eteindre les PC et les écrans
		Eteindre les imprimantes
		Optimiser l'éclairage
		Remplacer les ampoules classiques par des ampoules BC
	Réduction des consommations de papier	Utiliser moins de papier
Action n° 2	Sensibilisation sur le chauffage	Indiquer la présence de robinets thermostatiques et ne pas surchauffer
Action n° 3	Suivi énergétique	Poursuivre le suivi précis des consommations d'énergie de chaque bâtiment
DEPLACEMENTS		
Action n° 12	Réduction des consommations de carburant	Optimiser les consommations de carburant par l'éco-conduite
Action n° 13	Diminution de l'utilisation des véhicules	Prendre les TGV, trains et TER pour les longs trajets
Actions prioritaires		
ENERGIE		
Action n° 4	Amélioration des connaissances des bâtiments	Investir dans une caméra thermique et faire une étude thermographique des bâtiments
Action n° 5		Faire un audit énergétique des bâtiments
Action n° 6	Réduction des consommations électriques	Prioriser les équipements électriques économes lors des achats
Action n° 7	Diminution des pertes énergétiques	Supprimer les ponts thermiques des ouvertures et des portes
PERTES DE GAZ FRIGORIGENES		
Action n° 11	Diagnostic des circuits froids et renouvellement des plus usés	Améliorer le suivi des appareils froids
		Réaliser une étude sur l'état d'usure pour éviter les futures pertes de gaz frigorigènes
Actions stratégiques		
ENERGIE		
Action n° 8	Diminution des consommations de gaz naturel	Installer des panneaux solaires ou des ballons d'eau chaude électriques ou thermodynamiques pour l'Eau Chaude Sanitaire (ECS)
Action n° 9	Isolation thermique des bâtiments	Isoler thermiquement la toiture, les combles et les murs Améliorer la Centrale de Traitement d'Air (CTA) Installer une Gestion Technique Centralisée de l'Energie (GTCE) Améliorer les réseaux de chaleur interne
Action n° 10	Changement du mode de chauffage	Mener des études sur l'intérêt d'installer des chaudières bois sur les chaufferies principales
DEPLACEMENTS		
Action n° 14	Achat de véhicules plus économes	Renouveler la flotte automobile par des véhicules économes

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ? **Les données ont été collectées en interne, le dossier a été réalisé par un bureau d'études : Carbone Conseil**

- Temps passé : **5,25 homme/jours**

- Durée de l'étude : **1,5 mois**

- les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement : **Non concerné**

- option : en cas de vérification tiers partite, le certificat peut être joint au rapport.

12. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Site Internet : <http://www.ch-bethune.fr/>

Par ailleurs, la personne notifiée au Préfet de région les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi : **M. FLANQUART**

Adresse : **27, rue Delbecque, 62408 Béthune cedex.**

Tél : **03 21 64 44 34**

Adresse Email : g.flanquart@ch-bethune.fr